

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-817829

283848



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2319

Société : RHM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HABIBI FATHIMA

Date de naissance :

2/3/55

Adresse :

129, 1^{er} ligne 8^{me} Maraf. C.N.S.R

Tél. : 0662124553

Total des frais engagés :

900, DH

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabetologie et Nutrition
Abdalmoumen Center Angle Boulevard Anoual
Abdelmoumen N° 313 - Casab. Tel: 05 22 86 14 14

Date de consultation :

04/10/23

Nom et prénom du malade :

Habib Fathima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète M. T.M.L

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : C.D.P

Le : 22/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

P. 1



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/09/93	3		300.00	INPE INPE : 091028506

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		<p>professeur Spécialiste en Diabétologie Abdelmoumen Center, Angle Boulevard d'Anoual et Abdelmoumen N° 313, Casablanca - Tél: 05 22 66 14 14</p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
ORLIMEDISNEGOCE Agence 20 Août N° 22 Bis, Angle Rue Lahcen El Aroussi et Rue de la Place - Casablanca	27/09/20					600,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Vous pouvez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement orthopédique, ainsi que le bilan de l'ORPE.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C
Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition & Croissance
Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
التغذية و النمو
طبيب سابق بمستشفى سان لوك
مونتريال - كندا

Casablanca, le :

04/09/83

الدار البيضاء في :

J. HAMID FATHIMA

1- Family so
0 - 1 - 1 x 300
120,00
2 bon seul on call ex hypo
600,00 300000 1 + 20

ORLIMEDIS NEGOCE SARL
Agence 20 Août
N° 22 PIS, Angle Rue Lahcen El Arjoune
et Rue de la Place - Casablanca

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Anoual Boulevard Anoual
et Boulevard Anoual N° 313 - Casablanca - Tél. 05 22 86 14 14

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال و شارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
 Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{eme} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : hassanelghomari@yahoo.fr - البريد الإلكتروني : E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr - Tél. : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032


**ORLIMEDIS
NEGOCE**

Facture N° :

FC2305329

Date	CLIENT	PAGE
12/09/23	34210475	1

MR HAMID FATIMA

TPE

Référence commande N°	Representant	Mode d'expédition	Mode de règlement
TPE	20AOUT	NONE	

Référence	Qté	Désignation	TVA	P.U TTC	Mt TTC
G135-10HB50	5	BANDELETTE ON CALL EXTRA B/50	20%	120,00	600,00

ORLIMEDIS NEGOCE SARL
Agence 20 Août
N° 22 Bis, Angle Rue Lahcen El Arjoun
et Rue de la Place - Casablanca
Tél : 05 22 20 39 39 - 05 22 20 65 65 - 05 22 27 35 06
Fax : 05 22 27 37 09 - Email : contact@orlimedisnegoce.com

MT HT	TVA	MT TVA
500,00	20%	100,00

Total HT	Mt TVA	Total TTC
500,00	100,00	600,00

Arrêtée la présente facture à la somme de:
600,00

DHs